



## **APPROCHE HISTORIQUE DES TRETEAUX DE FRANCE**

De Jean Danet à Marcel Maréchal

### **Jean Danet**

C'est en 1959 que Jean Danet, alors acteur de cinéma, crée son premier théâtre itinérant qu'il baptise Tréteaux de France. Ce nom résume à lui seul la philosophie de ce théâtre : Tréteaux renvoie à la tradition de l'ancien théâtre populaire, celui de Molière et des théâtres de foire, mais aussi aux premières expériences de décentralisation dramatique ; de France traduit l'ambition de porter un répertoire de haute exigence artistique à travers tout le pays. L'intérêt de cette expérience ne tarde pas à être reconnu par l'Etat qui en fait un Centre Dramatique National en 1971. Les Tréteaux de France deviennent ainsi une des institutions incontournables de la décentralisation culturelle.

### **Marcel Maréchal**

Durant la même période, la décentralisation administrative et politique fait son chemin. Avec elle, les structures culturelles locales se professionnalisent : des salles se construisent, des compagnies se créent, les régions et les départements prennent un rôle de premier plan dans la vie culturelle. La légitimité d'une institution comme Les Tréteaux de France semble alors moins évidente, même si on imagine bien que les 36000 communes françaises, bon nombre d'entre elles n'ont pas les moyens de financer des équipements ou des projets culturels ambitieux et permanents. C'est dans ce contexte qu'en janvier 2001, le Ministère de la Culture propose à Marcel Maréchal de prendre la suite de Jean Danet à la tête de ce Centre Dramatique National. Sa mission : repositionner Les Tréteaux de France en les mettant au service des collectivités locales tout en conservant leur spécificité artistique.